

2025 - Essai Interlaboratoires Cyanobactéries en eaux douces (programme AGLAE '17')

La surveillance des cyanobactéries dans les eaux de baignade ou eaux utilisées pour la production d'eau potable est nécessaire en raison de leur capacité à produire des cyanotoxines.

En partenariat avec le Laboratoire d'Hydrologie de Nancy de l'ANSES et avec le concours technique de l'INRAE, AGLAE vous propose de participer à un essai interlaboratoires. Dans le cadre de cet essai, les laboratoires seront évalués sur leur **capacité à déterminer au niveau du genre les cyanobactéries et à quantifier leur abondance**.

A noter que dans le cadre de l'agrément « Eaux santé », nécessaire pour le contrôle réglementaire des eaux de baignade, l'accréditation de l'analyse des cyanobactéries sera obligatoire à partir de juin 2026.

Description de l'essai



- Mise à disposition de **soutis numériques** (photographies et/ou courtes vidéos) permettant de visualiser l'ensemble des critères utiles à la détermination d'individus de cyanobactéries :
 - ⇒ Détermination au niveau du genre de cyanobactéries
- Réception de 2 flacons de 200 mL d'**eau de baignade fixée au lugol** alcalin et réalisation de 2 mesures indépendantes par flacon :
 - ⇒ Détermination des cyanobactéries au genre et classement (toxigène / non toxigène)
 - ⇒ Détermination de l'abondance* dans l'échantillon, exprimée en nombre de cellules/L, en biovolume (mm^3/L) pour chacun des genres et en biovolume total des genres toxigènes (mm^3/L) en présence.
- Réception d'un rapport présentant :
 - une évaluation de l'aptitude des participants,
 - une évaluation de la dispersion des résultats à l'échelle de la profession.

**L'abondance en cellules/L peut être déterminée à partir d'une prise d'essai directement obtenue depuis l'échantillon, ou à partir d'une prise d'essai obtenue à partir d'un concentrat de l'échantillon.*

Le concentrat peut être obtenu par sédimentation (méthode XP T90-330) ou par filtration (méthode XP T90-330 adaptée selon le référentiel d'analyse de contrôle sanitaire).

Informations pratiques

Dates à retenir

- **Clôture des inscriptions : 10/09/2025**
- Envoi des échantillons : 07/10/2025
- Saisie de vos résultats d'analyse jusqu'au : 28/10/2025
- 1^{er} retour sur vos résultats : 07/11/2025

Coût et modalités d'inscription

- **800 € HT** + frais de transport (9 € pour la France métropolitaine)
- Adhérents AGLAE : envoyez un bon de commande à contact@association-aglae.fr
- Non adhérents : contactez-nous
- Essai organisé pour un nombre **minimum de 10 participants** et **maximum de 20 participants**

Pour toute question, contactez-nous : contact@association-aglae.fr / + 33 (0)3 20 16 91 40